

<p style="text-align: center;">LA CROISSANCE A TOUT PRIX ? LES ALPES SUR LE CHEMIN VERS LE BONHEUR.</p>

Douze thèses et revendications de la conférence annuelle de la CIPRA à Gamprin (FI) en octobre 2009

1. Des idées neuves pour le bien-être, la subsistance et le bonheur

La formule simple qui consiste à vouloir atteindre le bien-être matériel et une bonne qualité de vie grâce à la croissance économique touche aujourd'hui à ses limites. Les problèmes climatiques, environnementaux et le pic pétrolier en sont les meilleures illustrations. Face aussi à la crise financière et économique, il est urgent d'inventer de nouvelles façons de penser et d'agir. En même temps, la crise offre de nouvelles opportunités d'action qu'il s'agit de saisir. Se contenter de renforcer les mécanismes actuels est une solution sans avenir, autant sur le plan économique qu'au point de vue écologique.

Pour échapper à la croissance à tout prix, nous avons besoin d'idées nouvelles pour garantir la satisfaction, le bien-être matériel et la qualité de vie des populations. Cela vaut également pour les Alpes.

2. Les Alpes, bénéficiaires et victimes de la croissance

Un certain nombre de villes et de régions des Alpes ont profité de la croissance telle que nous l'avons connue jusqu'à présent. Mais il existe aussi de nombreux points noirs :

- Trop souvent, les retombées économiques directes d'une stratégie de croissance sont systématiquement surestimées et les coûts sous-estimés (par exemple pour les infrastructures).
- Les déséquilibres économiques se sont creusés.
- Les Alpes sont des écosystèmes fragiles particulièrement touchés par les changements climatiques, l'urbanisation et les pollutions avec des conséquences graves pour leur économie, leur vie sociale et culturelle.

Les retouches mineures et les modifications apportées au modèle de croissance en vigueur ne suffisent pas. Des réorientations majeures s'imposent.

3. Contre la croissance à tout prix

La croissance économique à tout prix constitue le cœur de la stratégie de Lisbonne adoptée par l'UE, et reste la base de la politique régionale dans les Alpes. Ce type de politique économique, qui s'appuie sur la consommation croissante de ressources naturelles en s'accommodant de la poursuite de la destruction des paysages, ne résout pas les problèmes à moyen terme, mais constitue un problème en soi.

La politique économique actuelle doit être fondamentalement remise en question, les réformes fiscales, écologiques – y compris une nouvelle politique climatique- en constituent des éléments clés

4. Privilégier les économies régionales plutôt que la croissance à tout prix

A l'instar de la politique économique dans son ensemble, la politique régionale doit changer d'orientation en favorisant les circuits économiques régionaux et en privilégiant la qualité à long terme. Les économies régionales sont caractérisées par des trajets courts et par des productions adaptées aux besoins et à la demande.

La redécouverte de la dimension régionale peut permettre de tisser des contacts plus étroits, de renforcer les liens associatifs, et donc de faire reculer la consommation matérielle au profit des relations humaines.

Pour maintenir une telle économie régionale il est également important de garantir les services publics de base (école, poste, médecins...).

Une nouvelle politique économique et régionale de l'UE et des états alpins devrait se focaliser sur le soutien des circuits économiques régionaux et sur les modes économiques non monétaires.

5. Une politique active d'aménagement du territoire plutôt qu'une gestion du territoire

L'aménagement du territoire se caractérise, dans bon nombre de régions des Alpes, par des phénomènes de mitage du paysage et une utilisation de l'espace souvent inefficace et peu respectueuse de l'environnement se limitant aujourd'hui à la coordination et à la gestion des exigences croissantes des divers groupes d'intérêts. Face à cette situation, nous réclamons une gestion raisonnée des espaces économiques et des espaces de vie dans les Alpes, qui se réduisent comme une peau de chagrin. Cela implique notamment la densification systématique de l'habitat, la séparation entre les zones constructibles et non constructibles et l'arrêt de l'aménagement de nouveaux espaces pour le tourisme.

Dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire dans les Alpes, des visions positives sont à développer pour des régions en décroissance qui mettent au centre le bien-être et le bonheur au lieu de la croissance. La réduction de surcapacités et le démontage d'infrastructures doivent cesser d'être des tabous.

6. Revirement de tendance dans la consommation de la nature et du paysage

Bien que la nature et le paysage constituent la ressource la plus rare et le capital le plus important des régions alpines, leur utilisation pour le tourisme, les transports, l'habitat, l'agriculture et l'industrie a des répercussions de plus en plus néfastes. La biodiversité recule fortement. Dans ce but, une sensibilisation systématique de la population doit avoir lieu.

Ceci exige des Etats alpins et des collectivités territoriales un véritable renforcement de la protection de la nature et du paysage. Sur ces fondements, et avec la participation de la population, de grands espaces protégés doivent être créés, entretenus et mis en réseau.

7. Réduire la consommation d'énergies fossiles au lieu de consommer toujours plus

Malgré l'utilisation de la force hydraulique, et le potentiel des autres énergies renouvelables que sont le bois, le soleil, le vent et la géothermie, l'économie et la société continuent de miser, dans les Alpes, sur la consommation croissante de combustibles fossiles et d'énergie électrique. Or, au lieu de croître, notre consommation d'énergie va devoir diminuer à l'avenir, comme le préconise la vision de la « société à 2000 watts ». La réorientation de la politique énergétique doit miser sur l'efficacité énergétique (par ex., application systématique de la norme Maison passive pour les constructions neuves et les rénovations) et sur la promotion des énergies renouvelables.

La réorientation de la politique énergétique dans l'UE et dans les Etats alpins doit se produire dans le respect maximum des paysages et des écosystèmes fragiles des Alpes. Les constructions neuves et les travaux de rénovation doivent respecter les normes les plus strictes. Les centrales nucléaires ne sont pas une option d'avenir.

8. Soutien de formes intelligentes de mobilité

Le trafic intra-alpin, le trafic touristique et le trafic de transit continuent d'augmenter dans les Alpes, avec les impacts dommageables sur la qualité de vie et le climat. Pour inverser de toute urgence cette tendance, le coût des modes de transport et en particulier la circulation routière doit intégrer tous les coûts connexes. Les nouvelles formes de mobilité peu impactantes doivent être testées et mises en pratique de plus en plus largement.

L'UE et les Etats alpins doivent donner la priorité aux transports en commun dans le cadre de leur politique des transports. Le trafic de transit doit avoir essentiellement recours au rail. Les trafics touristiques et de loisirs se voir offrir des solutions attractives vers rail, le câble et le bus.

9. Produits agricoles de qualité, soin du paysage culturel et biodiversité

L'agriculture, l'agriculture de montagne et le pastoralisme continuent à avoir une fonction importante pour l'avenir des Alpes : d'une part à travers la production de produits de qualité régionaux, et d'autre part par l'entretien et la valorisation du paysage alpin.

L'UE, les Etats alpins et les régions doivent focaliser leur politique agricole sur le soutien d'une exploitation équilibrée et écologique, renforçant ainsi les filières régionales et la biodiversité dans les régions de montagne.

10. Privilégier la qualité et non la quantité dans le domaine touristique

Le tourisme alpin, qui demeure axé sur la croissance, s'appuie sur une utilisation non durable des ressources. Au cœur du problème : les déplacements individuels motorisés, le gaspillage d'énergie dans les hébergements touristiques et une utilisation du territoire non soutenable. Dans la plupart des cas, la quantité l'emporte sur la qualité. La réorientation en faveur de la durabilité, qui ne doit pas être un simple slogan marketing, est aujourd'hui la mission la plus urgente de ce secteur d'activité primordial pour de nombreuses régions alpines.

L'UE et les Etats alpins doivent intégrer des critères de durabilité dans les politiques des subventions dans le domaine du tourisme et de mettre en place des incitations écologiques pour favoriser des formes de tourisme respectueuses de l'environnement, de la nature et du paysage.

11. Une « politique extérieure » active pour les Alpes

Le bien-être, la subsistance et le bonheur dans l'espace alpin dépendent entre autres des initiatives individuelles. Ces actions doivent cependant être soutenues par des conditions cadres et des politiques d'avenir, que ce soit au plan national, européen ou mondial. S'engager pour l'espace alpin, cela signifie donc d'œuvrer activement à tous ces niveaux, dans le sens d'une « politique extérieure » des Alpes, pour aiguiller les grands thèmes politiques sur des voies nouvelles, dans le domaine des marchés monétaires et financiers, du commerce international, de l'énergie et du climat, des transports, de l'agriculture, de la coopération pour le développement et des droits de l'homme.

Les Etats alpins doivent renforcer leurs collaborations en matière de politique du développement et initier et soutenir des partenariats entre les Alpes et d'autres régions de montagne du monde.

12. La Convention alpine, contribution à la gouvernance globale

Afin de promouvoir le développement durable dans les Alpes, les pays alpins et l'UE ont donné naissance, il y a presque 20 ans, à la Convention alpine. A ce jour, cette dernière n'a cependant pas pu empêcher la progression continue de la destruction des ressources naturelles des Alpes. Il incombe aux Etats alpins et à l'UE de faire en sorte que demain les Alpes soient effectivement sous la gouvernance de la Convention alpine.

L'UE et les Etats alpins doivent utiliser la Convention alpine comme outil pour le développement écologique et soutenable dans l'espace alpin et mettre en œuvre à cet effet des plans d'action pertinents.

Conférence annuelle 2009 de la CIPRA

Gamprin (Liechtenstein), le 19 septembre 2009, version du 27 février 2010